



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027



Nom du tournoi :	2ème Flash Nocturne du SCPGBAD
N° de dossier Poona :	2603018
Club ou comité organisateur du tournoi :	Organisateur : Comité de la Loire de Badminton Délégateur : Saint Chamond Pays du Gier Badminton
Lieu de la compétition :	Gymnase Pierre Joannon, 20 Rue de la Haute Garenne, 42400 Saint-Chamond

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitions jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON

Le niveau géographique de la compétition est :

2) La compétition se déroule du :	28/10	2026	au	28/10	2026
-----------------------------------	-------	------	----	-------	------

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =		terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
-------------------------------	--------

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	David Arnaudier
--	-----------------

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Clément Colin
-----------------------------------	---------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N3
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx non	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
--	-----	---------------

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques
---	----------------

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club
---------------------------	------------------------------

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	24/09	2026	à	0:01	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	------	---------------

La date limite de réception des inscriptions est fixée au	19/10	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
---	-------	------	---	-------	---------------

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	72				pour l'ensemble de la compétition
---	----	--	--	--	-----------------------------------

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :

sur badnet :

par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Des tablettes veleda seront à disposition au bord des terrains pour noter le score et les joueurs devront saisir le score sur une tablette disponible à la table de marque avec scorbad.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La compétition se déroulant sur Badnet, celle-ci pourra être suivie en ligne via l'application ebad.

Le plateau de jeu est réservé aux coaches (2 par demi-terrain là où la place le permet), aux joueurs, organisateurs et juge-arbitre.

Pour le bien et le respect de tous, il sera demandé à chacun de respecter la propreté des salles et des vestiaires. Des poubelles seront mises à disposition dans différents points du gymnase.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le club de Saint-Chamond Pays du Gier décline toute responsabilité en cas de vol, incident ...

Pour justifier votre forfait à la ligue, merci d'utiliser cette adresse : david.chaillou@badminton-aura-org.